

Conduire une politique publique d'éducation tournée vers l'avenir ne peut se faire par effets d'annonce mais doit s'inscrire dans la durée : éclairer l'opinion publique sur les enjeux et les objectifs des politiques éducatives est une nécessité démocratique, mais elle ne peut être atteinte à coup d'expressions médiatiques simplistes.

L'éducation ne peut s'inscrire que dans un temps long, loin des alternances électorales. On le sait, cela a été dit, c'est admis. Pourtant, le choix effectué a quand même été de multiplier les ajustements annoncés comme ajustements techniques alors qu'ils sont bel et bien politiques. L'objectif sous-tendu est donc d'infléchir l'orientation politique définie par la Loi de Refondation de 2013. Depuis 30 ans, les zigzags en matière de politique d'éducation sont malheureusement habituels, sur ce plan en tout cas, l'école n'est toujours pas entrée dans un nouveau monde...

La rentrée est systématiquement déclarée techniquement réussie, c'est une tradition institutionnelle, les chiffres l'attestent.

On peut cependant s'interroger au regard des chiffres de la réalité du terrain et du travail des équipes éducatives. L'académie de Toulouse et le département du Tarn et Garonne connaissent depuis les années 2000 une hausse d'effectif notable. Cette année 300 élèves de plus sont scolarisés dans le second degré auquel il faut rajouter 95 élèves dans l'enseignement privé. La moyenne par division est de 26.54 élèves cependant de nombreuses divisions ont un effectif supérieur à 27 élèves et le niveau 6ème est particulièrement chargé, alors même que l'on insiste sur la liaison CM2/6ème et que les groupes de travail se sont multipliés depuis 3 ans.

La hausse des effectifs en collège se poursuit et l'ouverture du lycée de Montech en septembre 2018 devrait solutionner en partie le problème. Le Sgen-CFDT souhaiterait connaître la carte des formations de cet établissement ainsi que les conséquences sur l'organisation pédagogique des lycées environnants : le lycée Bourdelle, le lycée Michelet et le lycée Jean de Prades.

A la réalité des chiffres, s'ajoute celles des conditions d'enseignement, des conditions de travail de l'ensemble des personnels auxquelles le Sgen-CFDT est attaché tout particulièrement.

S'attaquer aux vrais défis du collège unique et de la démocratisation de l'école nécessite de s'occuper des élèves les plus faibles et les plus en difficulté, se préoccuper des 10% d'élèves qui échouent au DNB et les 20% qui l'obtiennent de justesse. Il faut donc agir sur les conditions d'enseignement ; diminuer les effectifs par division, adapter les capacités d'accueil en fonction de la population scolarisée. A ce titre, Les deux établissements REP du département ne sont pas mieux lotis en termes d'effectif. Comment assurer un réel d'enseignement de qualité dans ces conditions?

On peut également se demander ce qu'il en est de l'école inclusive, nous le savons en Tarn et Garonne 210 élèves sont scolarisés en ULIS, chiffre conséquent comparativement aux autres départements de l'académie. Même si on peut se poser la question de la hausse des

notifications, ces élèves sont inclus dans les classes, à temps partiel pour certains, à temps complet pour d'autres, avec ou sans accompagnement. L'enseignant de classe ordinaire doit alors gérer l'hétérogénéité de sa classe mais également des élèves en situation de handicap, et souvent des élèves en grande difficulté scolaire relevant des structures SEGPA dont les dispositifs sont de plus en plus menacés alors même qu'ils répondent aux besoins des élèves avec des enseignants formés. La thématique du handicap et l'inclusion scolaire doit être selon le Sgen-CFDT une priorité nationale. Elle doit être prise en charge par les différents ministères selon deux axes : la réussite de tous et l'amélioration des conditions de travail de tous les membres des équipes éducatives.

On ne peut faire l'impasse de la continuité du parcours avenir de ces élèves. A l'heure actuelle, peu de formations en lycée leurs sont ouvertes. Le Sgen-CFDT demande une réflexion sur l'orientation professionnelle avec la possibilité de priorité sur certaines formations comme cela existe pour les élèves de SEGPA.

Concernant les personnels AESH, les organisations syndicales sont régulièrement confrontées aux situations de précarisation de ces collègues avec des contrats imposés à mi-temps payés 600 euros.

Le Sgen-CFDT a voté le projet de décret fixant les conditions de recrutement des AESH et donc ouvrant la voie d'une CDIisation diminuant ainsi cette précarité. Nous continuons à revendiquer un cadre d'emploi reconnu et à temps plein, la reconnaissance des compétences professionnelles des accompagnants.

Outiller l'enseignant pour le travail et l'évaluation par compétences passe désormais par l'outil numérique dont l'utilisation raisonnée est de la responsabilité de l'enseignant. Les moyens alloués aux établissements sont encore trop disparates dans le département: certains ont pu équiper un niveau de classe entier, pour d'autres des classes mobiles sont installées ou en cours d'installation. Le Sgen-CFDT est conscient des efforts du département pour équiper l'ensemble des établissements et le défi est de taille. Cependant l'égalité de moyens n'est pas encore au rendez-vous.

Nous souhaitons également attirer l'attention des membres du CDEN sur la situation des CIO et de ses personnels. En effet à l'heure où le ministère insiste sur une orientation qualitative nous sommes inquiets pour l'avenir des CIO.

Maillon essentiel du parcours scolaire de nos élèves nous protestons énergiquement contre la fermeture programmée du CIO de Gaillac et les menaces qui pèsent sur le devenir des CIO et sur la profession en général.

Nous tenons à rappeler l'importance pour les EPLE du rôle des COP maintenant Psychologue Education Développement Orientation qui assurent au quotidien la réussite des élèves et travaillent à l'ambition des familles avec les équipes des EPLE ; c'est pourquoi au moment où se tient ce CDEN nous nous associons à la manifestation de soutien au CIO de Gaillac qui se déroule actuellement lors de la tenue du CTA devant le Rectorat de l'Académie de Toulouse. Nous revendiquons également des créations de postes de Psychologues EDO compte tenu de l'augmentation des effectifs des élèves dans le Tarn et Garonne (+300 élèves) et de la création du lycée de Montech et du collège de Verdun.

Nous souhaitons également évoquer la mise en place du dispositif : « devoirs faits » prévu pour le retour des vacances de Toussaint. Le Sgen-CFDT revendiquant l'égalité des chances de réussite est favorable à ce dispositif, cependant son organisation tant humaine que matérielle demande des éclaircissements

Quels sont les moyens affectés à ce dispositif, tous les établissements pourront ils le mettre en place et dans quelles conditions ?

Nous terminerons par la consultation du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du jeudi 19 octobre sur des changements à porter sur l'épreuve du diplôme national du brevet. Malgré un vote sans appel (36 contre, 8 pour et 25 abstentions) le ministère va publier son texte. Une fois de plus le ministère agit avec précipitation pour infléchir la politique précédente, avant même que les personnels aient pu se l'approprier, et évidemment bien avant d'avoir réalisé un bilan objectif de ce nouveau brevet. **Ces changements de cap sont insupportables aux personnels qui ont besoin au contraire d'objectifs de long terme et de stabilité dans les politiques publiques.** Le travail engagé par les équipes n'est pas reconnu, les changements de pratiques initiées sont ignorés au lieu d'être valorisées.

Les équipes de direction, les équipes pédagogiques, les équipes éducatives sans cesse sollicitées par ces changements successifs demandent du temps pour organiser, évaluer, être efficient. Le ministère ne demande-t-il pas du temps pour rendre les résultats des évaluations de 6ème passées en Novembre et rendues en Mars 2018 ? Ne demande-t-il pas du temps pour rendre effectif le PPCR reporté d'une année ignorant des mois de négociation sur la revalorisation des carrières ?

De plus, le Sgen-Cfdt dénonce cette méthode devenue systématique de changer l'esprit des textes au prétexte de faire des ajustements techniques, budgétaires ou des simplifications.

En conclusion, nous citerons Agnès Van Zanten sociologue qui appelle à une évolution raisonnable de l'école française : "Plutôt que les réussites spectaculaires ou que les internats d'excellence qui profitent à un petit nombre, l'école devrait se centrer sur les réussites ordinaires afin de faire progresser tous les enfants."